ici, il était une fois...

ville de Visé

Bulletin communal • Édition octobre 2023

« Acide », un film en partie tourné à Lanaye

Le film « Acide » du réalisateur français Just Philippot avec Guillaume Canet, Laetitia Dosch et Suliane Brahim dans les rôles principaux est sorti cette première semaine de septembre sur les grands écrans. Il a été, par ailleurs, présenté hors compétition au festival de Cannes de cette année.

Pourquoi notre intérêt ? Parce qu'une partie a été tournée au cours du mois d'avril 2022 à Lanaye.

Avec une mise en scène spectaculaire, ce film raconte l'histoire apocalyptique d'un nuage détruisant tout sur son passage et d'une famille qui cherche à s'abriter et à survivre.

Si vous regardez le film, vous pourrez aisément reconnaître les paysages de notre commune. Une note de fierté pour Visé car ce film contribue à valoriser nos contrées, que ce soit d'un point de vue naturel, touristique ou culturel.

Pour visionner la bande annonce du film : youtube.

Nuit de l'obscurité

Le samedi 14 octobre 2023

Un peu partout en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre...
Les éclairages nocturnes, souvent trop puissants, trop nombreux, mal orientés et/ou mal utilisés, peuvent avoir des impacts non négligeables sur les écosystèmes mais aussi sur notre santé, ne fût-ce qu'en perturbant la qualité de notre sommeil.

Depuis 1995, des astronomes et des naturalistes du Nord du pays organisent chaque année la Nuit de l'Obscurité avec un succès manifeste.

Pour la 16ème fois, leurs homologues francophones de Wallonie et de Bruxelles les accompagneront dans cette manifestation, afin de sensibiliser le grand public à cette problématique.

La Ville de Visé participe à l'événement pour sa 5ème édition. Cette année avec le thème « Les contes au fil de la nuit », c'est Cheratte Haut qui accueillera une balade qui vous emmènera à travers divers contes classiques et vous sensibilisera à la pollution lumineuse.

Nombre de places limité et Inscription obligatoire par téléphone au 04 374 84 93
ou email : laetitia.poelmans@vise.be

Clôture des inscriptions le vendredi 6 octobre 2023.

Ville de Visé - Recrutement Gardiens de la paix – ALE (H/F)

La Ville de Visé est à la recherche de gardiens de la paix.
En tant que gardien de la paix, vous aurez la charge de :
- Faire traverser les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite aux endroits considérés comme dangereux par les autorités (aux abords des écoles, certaines rues commerçantes...) ;
- Surveiller le marché hebdomadaire ;
- Sécuriser les manifestations sportives, culturelles, sociales, ... ;

Profil :
Vous possédez un certificat de l'enseignement secondaire inférieur.
Vous êtes de conduite et de moralité irréprochables.
Vous êtes capable de collaborer avec vos collègues et de contribuer au maintien d'un environnement de travail agréable.
Vous savez être à l'écoute et faites preuve d'aisance relationnelle.
Vous êtes prêt à effectuer des prestations le week-end, et en soirée.
Vous disposez d'un moyen de vous déplacer.

Conditions d'engagement :
- Contrat sous statut ALE
- Modalités de candidature :
- Envoyer le dossier de candidature en mentionnant la référence suivante :
- « Recrutement gardiens de la paix » par Email au Service du Personnel à l'attention de Madame Julie DUBOIS à l'adresse : servpers@vise.be

Le dossier devra impérativement comprendre les documents suivants :
- CV
- Extrait de casier judiciaire (moins de 3 mois)

Renseignements auprès du Service du Personnel :
E-mail : servpers@vise.be
Tél. : 04/374.84.28

Une commune c'est quoi ?

Les commissions externes de la commune

Dans une commune il y a aussi des commissions qui sont en fait des forums de rencontre des citoyens sur des questions sectorielles qui concernent la vie en collectivité. Le droit communal définit quelques règles pour le fonctionnement de ces groupes de rencontre et sur les personnes qui peuvent y participer plus activement.
A visé, on a ainsi les groupements suivants :

Un conseil communal des enfants, pour les élèves de 5ème et 6ème primaires, avec un processus électif et des réunions fréquentes pour discuter de la vie communale.

Un conseil communal des aînés qui rassemble des personnes du troisième âge et qui réfléchissent à la politique des retraités dans une commune.

Un conseil consultatif de la personne handicapée pour aborder toutes les questions qui touchent à l'intégration des personnes moins favorisées dans la vie locale.

Une commission consultative de l'urbanisme (CCATM), dotée d'un système électif strict. Cette commission examine tous les gros dossiers d'urbanisme et remet un avis.
Il existe aussi un conseil consultatif de prévention, une commission de l'accueil extrascolaire, une commission de solidarité Nord-Sud, une commission du logement, la commission Maria Lennertz qui décerne le prix du civisme, un comité d'accompagnement de la quatrième écluse de Lanaye, ...

Bref, la commune est dotée de nombreux groupes de réflexion, impliquant le plus souvent des citoyens, sur des matières diverses. La commune n'en est que plus riche de sa population.

Conférence

La Commission Santé de la Ville de Visé vous propose une nouvelle conférence gratuite le mardi 10 octobre 2023 à 20h au sein de la Salle des Tréteaux (rue de la Chinstrée, 2D 4600 Visé).

Thème : « Comment éviter les perturbateurs endocriniens ? » par le Docteur Jessica BEURTON

Les scientifiques sont de plus en plus nombreux à s'inquiéter de l'implication des perturbateurs endocriniens dans les pathologies dites « non-transmissibles ». Troubles de la fertilité, autisme, diabète ou cancers, les perturbateurs endocriniens semblent souvent suspectés.

Cependant, il est possible de réduire notre exposition à ces différentes substances chimiques en apportant des changements simples et souvent économiques à notre mode de vie quotidien.

Cette conférence sera consacrée à la compréhension des perturbateurs endocriniens et mettra l'accent sur quelques gestes concrets que nous pouvons adopter pour éviter leur contact dans notre vie de tous les jours. Nous vous invitons à vous munir d'un de vos produits cosmétiques (crème, crème solaire, shampoing, déodorant, etc.) pour cette intervention.

Conférencière : Dr Jessica Beurton : médecin généraliste de formation initiale,

- Enseignante dans le supérieur
- Enseignante en Master en Sciences Infirmières sur les problématiques de Santé Environnementale.
- Cadre de la cellule environnement de la SSMG (Société Scientifique de Médecine Générale)
- Membre de PSMG (Promotion de la Santé en Médecine Générale)

Inscription obligatoire à l'Echevinat de la Vie Sociale au 04 374 85 70 ou par mail delphine.clairfays@vise.be.

Une promenade, une laisse...

Se promener, flâner dans les rues du centre-ville avec son chien représente pour beaucoup de citoyens un moment particulier qu'ils partagent avec leur compagnon à quatre pattes.
Les communes sont compétentes pour réglementer la circulation des animaux domestiques dans les espaces publics et ces règles sont édictées dans le règlement général de police.
Pour assurer à tous les usagers de pouvoir emprunter le domaine public sans être perturbés par des comportements d'excitation de la part des chiens, rappelons quelques règles pour que maîtres, chiens, passants et promeneurs puissent circuler en toute convivialité sur les trottoirs et chemins :
Les chiens doivent toujours être tenus en laisse quand ils circulent sur le domaine public que ce soit dans les zones urbanisées, agglomérées de la commune, dans les parcs, les espaces verts, les réserves naturelles et tous les lieux accessibles au public.
Les maîtres des canidés doivent pouvoir maîtriser leurs chiens et éviter tout comportement agressif envers les autres usagers et piétons du domaine public.
Les excréments produits par les chiens dans ces espaces doivent être ramassés et jetés dans les poubelles.
Respecter ces quelques règles permet de partager en toute convivialité nos espaces publics, nos rues et nos sentiers.

Blue Women Day

Félicitations à toutes les participantes de la 2e édition du Blue Women Day ce 2 septembre 2023 ! Ce fut encore un beau succès.
Merci aux clubs qui ont partagé leur savoir-faire au cours de cette journée.

Chèque Culture 2023-2024

L'échevinat de la Culture vous propose les chèques culture personnalisés aux noms des enfants habitant la commune et distribués par voie postale.

Destinés aux enfants âgés de 3 à 18 ans, ils permettent de bénéficier de réductions auprès de différents opérateurs culturels. Les chèques sont acceptés notamment par le Service Culture pour les stages, par l'Académie César Franck, par la ludothèque La Porte Ouverte, par les librairies L'Oiseau Lire et Wagelmans et par l'espace Papote qui organise des ateliers théâtres pour les enfants.

Les chèques donnent un accès au monde culturel et offrent la possibilité d'essayer diverses activités. N'hésitez pas à les utiliser.

Pour tout renseignement complémentaire contacter le service Culture de la Ville de Visé soit par téléphone au 04 374 85 52 soit par e-mail culture@vise.be.

Stages Sportifs vacances d'automne

Lors des vacances d'automne 2023 du 23 octobre au 03 novembre 2023, l'échevinat des Sports organise deux stages pour les enfants, un pour les enfants de 3 à 6 ans et un second pour les enfants à partir de 6 ans.
Les activités se déroulent de 9h à 16h et une garderie sera assurée à partir de 8h du matin et l'après-midi de 16h à 17h30.

Stage pour les enfants de 3 à 6 ans

- Du 23 au 27 octobre « Harry Potter ».
  Prix : visétois 45€-non visétois 55€
- Du 30 octobre au 03 novembre (sauf le 1er novembre jour férié) « Halloween». Prix : visétois 40€– non visétois 50€

Stage pour les enfants à partir de 6 ans

- Du 23 au 27 octobre « Multisports ». Prix : visétois 45€-non visétois 55€
- Du 30 octobre au 03 novembre (sauf le 1er novembre jour férié) « Nouveaux Sports ». Prix : visétois 40€-non visétois 50€.

Réduction de 5€ pour le 2ème enfant d'une même famille et de 10€ pour les 3ème,4ème ...
Vous pouvez inscrire votre/vos enfant(s) soit sur www.visestages.be dès le 9 octobre et payer en ligne pour valider l'inscription ; soit inscrire sur place au Hall omnisports, rue de Berneau 30 à 4600 Visé (de 9h à 12h et de 12h30 à 16h) avec paiement en liquide.
Attention ! pas d'inscription par téléphone ou par mail. Uniquement via le site www.visestages.be ou sur place.

La minéralogie à Richelle de Yves Jockin

Yves JOCKIN, amateur et passionné de géologie publie un ouvrage consacré à la géologie du village de Richelle, en collaboration avec l'Université de Liège.
Ce projet a été soutenu par l'asbl Les Rendez-vous de Richelle et a été conçu en partenariat avec la Ville de Visé
Saviez-vous que la commune de Richelle est l'une des plus riches et des plus intéressantes localités de Belgique d'un point de vue minéralogique ? 12 années de recherches ont été nécessaires pour retracer l'histoire des nombreuses carrières de calcaire qui avaient été établies le long de la Meuse et autour desquelles avaient fonctionné de nombreux fours à chaux jusqu'au milieu du 20ème siècle.
Hormis quelques spécialistes, bien peu de personnes ont encore connaissance de ce passé glorieux et il en est encore moins qui savent que la localité de Richelle est connue à l'international pour la découverte de trois espèces minérales qui y ont été identifiées pour la première fois sur terre.
L'une d'elle, la «richellite» rappelle d'ailleurs le lieu de sa découverte. Ce sujet qui pourrait sembler assez pointu et austère, est traité de manière très agréable et est accessible à tous. Pas moins de 567 photos de qualité illustrent le contenu de cet ouvrage. Il permet de mettre en valeur un aspect historique totalement inconnu de notre patrimoine wallon et visétois.
Le livre vous intéresse ? Il est en vente à 30€. Pour l'obtenir, vous pouvez le commander auprès de l'auteur par email à yves.jockin@gmail.com

Chèque Sport

L'échevinat des Sports de la Ville de Visé vous propose les chèques Sport personnalisés aux noms des enfants habitant la commune et distribués par voie postale.

Vous les avez certainement reçus dans votre boîte aux lettres ! Valables jusqu'au 31 août 2024, ils peuvent être utilisé par vos enfants pour une affiliation à un club sportif, un stage sportif ou SPORTIFUN.

Pour rappel, le Guide des Sports est disponible sur le site internet de la Ville de Visé dans la rubrique Loisirs-Sport via le lien: https://www.vise.be/loisirs/sports/repertoire-des-clubs-sportifs

Quant à l'offre des stages, vous la retrouverez sur www.visestages.be.

Agenda Culture

Concert AMALGAM et AQUAR'ELLES

Le samedi 14 octobre à 20h à la Collégiale de Visé
L'ensemble vocal AMALGAM et le chœur de femmes « AQUAR'ELLES » vous invitent à leur concert d'automne

Pour ceux qui ne les connaissent pas encore :
AQUAR'ELLES est un chœur de femmes, de musiciennes averties de Welkenraedt. Leur palette s'étend dans l'espace de la Finlande à l'Amérique (Gospel) en passant par la France (Fauré), l'Italie (Verdi), la Belgique (Maurane) et l'Espagne (Lasols). Leur maîtrise et leur concentration sont reconnues.

AMALGAM est un ensemble vocal de la région visétoise, placé depuis 1997 sous la direction avisée et bienveillante de Michaël LABIOUSE. Un groupe d'amis réunis par le chant et le partage des émotions, depuis plus de 40 ans !

Le groupe dispose d'un répertoire varié avec de la chanson française, anglaise ou espagnole, du classique, des comédies musicales, … et des chants plus contemporains.

Il est régulièrement accompagné en concert par le groupe BADGAM, composé de jeunes et talentueux musiciens.

Festival d'orgue

Du 29 septembre au 13 octobre 2023
Lieu : Église Notre Dame du Mont Carmel, avenue Fr. Roosevelt n°42 à 4600 Visé.
Le festival vous propose une grande diversité de formations et de répertoires.
De la Renaissance à la musique d'aujourd'hui, vous découvrirez les incroyables sonorités et mélodies de l'orgue accompagnés de la flûte, d'instruments à cordes ou d'une trompette.

Programme :
- **Le vendredi 29 septembre à 20h**
  Autour de Mozart
  Arno KERKHOF - orgue
  Dominique WOLTÈCHE et Roxane LEURIDAN – Violon
  Jean-Pol ZANUTEL- Violoncelle
- **Le dimanche 1er octobre à 20h**
  Marc Gérard à l'orgue interprète Bach
- **Le vendredi 06 octobre à 20h**
  Remonter le temps – Duo Arkhae
  Salomé GALOT - orgue
  Marion POTTIER – flûte
- **Le vendredi 13 octobre à 20h**
  L'Espagne et l'Italie au début du Baroque
  Gauthier BERNARD -orgue
  Jean-Marc BOURGEOIS – trompette

Billetterie
Échevinat de la Culture, rue du Collège 31 à 4600 Visé
Tél. : 04 374 85 50
E-mail : lestreteaux@vise.be

Freddy Borguet

Chanson française – Bossa Nova
Le jeudi 12 octobre 2023 à 20h30

Brassens Emoi
Brassens Emoi est le projet musical dans lequel Freddy Borguet, chanteur guitariste, et José Mathonet, percussionniste, revisitent les chansons de Georges Brassens sur des rythmes de bossa-nova. Le répertoire se compose de ses airs connus et de ses ballades aux mélodies subtiles.

Une organisation des Centres Culturels visétois
Billetterie : Échevinat de la Culture
Rue du Collège, 31 à 4600 Visé – 04/374 85 50
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

Carmela GIUSTO

One-Women-Show
Le Samedi 14 october 2023 à 20h30

Molière, l'Opéra et… les Femmes

Avec Rita Matos Alves, Chant, Renaud Crols, piano.
Mon histoire, c'est l'histoire d'un amour, un passionnant amour négligé, entre la France et l'Italie, entre Molière et Opéra.
Dans un one-woman-show aussi éclairé que décalé, Carmela Giusto nous raconte l'histoire de l'influence de Molière dans l'Opéra italien et révèle les dessous de la condition féminine et de l'évolution des couples.
Un récit humoristique rythmé par les plus beaux extraits musicaux du répertoire. Une aventure époustouflante

Une organisation des Centres Culturels visétois
Billetterie : Échevinat de la Culture
Rue du Collège, 31 à 4600 Visé – 04/374 85 50
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

Una Storia italiana

Anna RENOUPREZ
Le vendredi 20 octobre 2023 à 20h30

Violon : Débora Travaini ; Violoncelle : Bruno Ispiola
Une production du Théâtre Loyal du Trac

Nous sommes fin septembre 1953 à Verviers au matin de l'ouverture de la Casa Nostra, Cercle Culturel Italien. Un concert de chansons populaires a été commandé à Domenico, professeur de violoncelle au Conservatoire de la ville, pour cette occasion. La chanteuse puis la violoniste arrivent sur le lieu de répétition. Très rapidement, la répétition est interrompue car les deux femmes se « reconnaissent ». Elles ont appartenu à des camps opposés. Aux règlements de comptes vont succéder les souvenirs… Miroir d'une nation meurtrie, reflet de trois parcours beaux de leurs différences

Billetterie : Échevinat de la Culture
Rue du Collège, 31 à 4600 Visé – 04/374 85 50
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

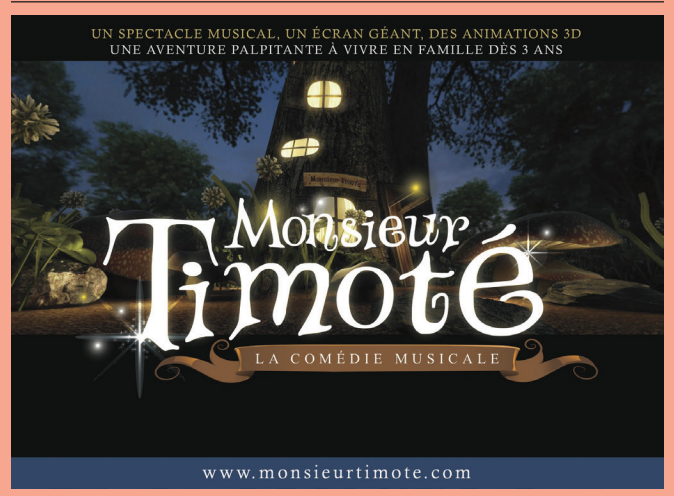

Monsieur Timoté

Comédie musicale
Spectacle organisé par l'Asbl Enchanté

21 octobre à 16h
22 octobre à 11h et à 15h
24 octobre

Une comédie musicale qui vous emmène dans le monde de la fête foraine.
Lors de la grande réouverture de la fête foraine Monsieur Timoté a beaucoup de travail et une journée pleine de surprises l'attend…Pas facile de surmonter les obstacles quand on est minuscule.

Billetterie : Échevinat de la Culture, rue du Collège 31 à 4600 Visé
Tél. : 04 374 85 50
Email : lestreteaux@vise.be
Billetterie en ligne : www.les-treteaux.be

Travaux d'égouttage

Collecteur de Devant-le-Pont
Station de de pompage quai du Barrage
Remplacement de l'égout de la rue de l'Ecluse

Vous avez certainement remarqué qu'un chantier important a commencé quai du Halage à devant-Le-Pont, quai du Barrage et rue de l'Ecluse.

Ce chantier commandé par L'A.I.D.E. à l'entreprise Colas a pour but d'acheminer les eaux usées de la rive gauche de Meuse vers la future station collective d'épuration de Lixhe-Nivelle.

Côté Devant-le-Pont, le chantier consistera en la pose, dans le mur drain du S.P.W., d'un collecteur reprenant les eaux usées de Devant-le-Pont.

Il n'y aura pas trop d'impacts chantier dans cette zone car ce collecteur sera posé dans le mur drain.

Seuls des aménagements ponctuels de chambre de visite quai du Halage et dans la banquette située le long de la Meuse seront réalisés.

Quai du Barrage, côté Basse-Meuse, uniquement des ouvertures ponctuelles ainsi que la réalisation d'une station de pompage située au pied du pont des Allemands. Rue de L'Ecluse, du pont des Allemands jusque l'entrée du village de Lixhe, pose d'un nouvel égout et pose d'une nouvelle conduite de distribution d'eau.

Les maisons situées le long de ce tronçon seront raccordées à l'égout public et des avaloirs coupe-odeurs seront installés afin de pallier aux refoulements d'odeurs d'égout en surface que nous connaissons actuellement. Les travaux se dérouleront comme actuellement en demi-chaussée.

Il faut noter qu'actuellement et jusqu'au 30 septembre l'accès à la rue des Cimentiers sera fermé.

Le chantier est prévu pour une durée de 295 jours ouvrables.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service travaux (Ligot Luc) au 04/374.84.88 ou 96.

Programme L'Avoir social octobre 2023

JEUDI 5/10 : PLASTIQUE FOU DE 13H à 15H
Retrouvez-nous à l'Avoir Social pour une activité manuelle et créez vos œuvres aux marqueurs Posca.
PAF : 2€

MARDI 10/10 : PISCINE DE VISÉ DE 11H40 À 13H15
Participez à cette nouvelle activité sportive mensuelle qui fera du bien aux muscles et à l'esprit.
PAF : 1€
Merci de prévoir un maillot de bain adapté (pas de short), un bonnet de bain et des lunettes de piscine au besoin.

JEUDI 12/10 : ATELIER CÉRÉALES DE 9H30 À 12H
Venez rencontrer Martine de l'ASBL
De Bouche à Oreille. La thématique des céréales sera abordée.
PAF : 3€

JEUDI 19/10 : CINÉ-DÉBAT DE 13H À 16H
Nous visionnerons le film Vice-Versa.
Ce Disney traite de la gestion des émotions et nous permettra d'aborder le dernier atelier du mois d'octobre.
PAF : GRATUIT

MARDI 24/10 : ATELIER BIEN-ÊTRE GESTION DES ÉMOTIONS DE 13H30 À 16H
Les émotions font partie de la vie de tous les jours et colorent chacun de ses domaines.Nous consacrerons cet après-midi pour prendre du temps pour soi.
PAF : GRATUIT

Réservations obligatoires au 04/379.79.63

Halloween à Visé

« Halloween à Visé » se déroulera le mercredi 25 octobre 2023 à partir de 14h jusqu'à 17h.

Grimage, animations seront au rendez-vous au centre-ville et au Centre culturel de Visé.

L'Ancre Bleue asbl

L'Ancre Bleue asbl a amarré son bateau « La Baquerolle » sur notre commune, qui devient ainsi un point d'ancrage pour ses activités.

Cette association propose aux personnes moins valides des excursions conviviales et adaptées en sillonnant la Meuse en région liégeoise.
Le projet a vu le jour en 2002 et n'a cessé de se développer depuis. Fonctionnant uniquement avec des bénévoles, l'Ancre Bleue s'inscrit dans une démarche qui valorise l'accès des personnes moins valides à des activités sportives, de loisirs ou autres à travers la navigation. Elle prend part activement à diverses campagnes comme celle de Cap48 et est constamment à la recherche de bénévoles.
La Ville de Visé soutient ce projet et permet ainsi à cette association de poursuivre son objectif d'inclusion sociale à travers un mode original : la navigation.
Pour de plus amples informations sur les activités de l'Ancre Bleue :
https://www.ancrebleue.be/accueil

Gobelets réutilisables

Depuis le 1er septembre 2023, la Wallonie a interdit sur son territoire l'utilisation de gobelets à usage unique lors des évènements festifs, récréatifs, sportifs, culturels, folkloriques...qui se déroulent en plein air.

Cette mesure concerne tous les points de vente de boissons qui se situent à l'intérieur du périmètre de la manifestation.

L'objectif est de réduire la masse de déchets produits lors de ces évènements mais aussi de lutter de manière générale contre la malpropreté publique et la pollution.

Top départ pour les travaux de la nouvelle gare de Visé

Les travaux de la nouvelle gare de Visé, menés de concert par la SNCB et Infrabel pour améliorer le confort, l'accessibilité et l'intermodalité des lieux, ont démarré. Le nouveau bâtiment sera fonctionnel et moderne, avec davantage de confort pour les voyageurs.

Le projet de la gare de Visé, mené en excellente collaboration avec la Ville de Visé, comprend la construction d'un nouveau bâtiment voyageurs, la création d'une passerelle pour accéder aux quais, la construction et l'équipement d'un nouveau quai, l'aménagement des abords et la création d'un parking vélos.

Dans la continuité des travaux de construction du nouveau quai, la SNCB débute les travaux du bâtiment et de la passerelle. Au programme des premiers jours du chantier : installation de la zone de chantier, acheminement des matériaux, terrassements et fondation du bâtiment de gare.

Ce chantier, d'une durée approximative de 2 ans, sera mené tout en maintenant l'actuelle gare en service : les voyageurs pourront toujours prendre leur train en gare de Visé, guidés par une signalétique temporaire. Un budget de 6,4 millions d'euros, financé à 75% par la SNCB et 25% par Infrabel, est consacré à ce projet.

Un bâtiment moderne
Le bâtiment actuel ne répondant plus aux normes de confort et d'énergie sera remplacé par un nouveau bâtiment moderne et durable. D'une superficie de 176 m2, il comprendra une zone d'accueil avec guichet, salle d'attente et sanitaires et des locaux techniques.

Les nouvelles installations seront fonctionnelles et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le bâtiment, en ossature bois, répondra au standard « quasi zéro-énergie ». Il sera isolé, doté d'installations de chauffage et de ventilation performantes, équipé de panneaux solaires, d'une récupération des eaux de pluie et d'un toit végétal. Moderne avec son bardage bois et sa structure légère, il sera aussi facile d'entretien et modulable. Un auvent permettant de s'abriter en cas de pluie ouvrira le bâtiment sur le quartier.

Une passerelle vers les quais
Dans le même esprit que le bâtiment, la passerelle couverte est conçue avec une architecture contemporaine et dynamique. Faite de béton et d'acier, elle profitera aussi de finitions en bois pour le garde-corps. Elle donnera accès rapidement aux quais avec des escaliers et 3 ascenseurs.

Un nouveau quai
Le quai existant donnant accès aux voies 1 et 2 a déjà été rehaussé à 76 cm pour faciliter l'embarquement des voyageurs dans le train. Début décembre 2023, un nouveau quai latéral de 250 m de long, sera mis en service. Il est en ce moment équipé d'abris, de bancs, d'une sonorisation pour les annonces en gare, d'horloges et de lignes de guidage pour les personnes malvoyantes. Des poteaux d'éclairage multifonctionnels sont installés pour laisser un maximum de place aux voyageurs sur le quai. Ces mâts d'éclairage à système basculant permettent un entretien sans mise hors service d'un quai et une fixation aisée de caméras de sécurité, haut-parleurs, horloges et signalétique. Ce nouveau quai facilitera la desserte ferroviaire autour de Liège en connexion avec les Pays-Bas ou lors de travaux sur la ligne.

Un pôle intermodal
Le nouveau bâtiment, situé place des Déportés, améliorera l'intermodalité autour de la gare. Bien plus proche de la gare des bus et du parking voitures, il facilitera les échanges d'un mode de transport à l'autre. Une zone dépose-minute fera aussi son apparition pour déposer ou reprendre facilement des voyageurs.
Au total, la SNCB aménagera un parvis de 2.000 m2 avec un double objectif : créer un espace convivial et faciliter la circulation aux abords de la gare pour les personnes à mobilité réduite, piétons, cyclistes et automobilistes. Cet aménagement permettra d'apaiser la circulation aux abords immédiats des écoles et de la gare.

Un ascenseur permettra de connecter les quais, le parking voitures et la place. Des bancs seront installés, et des plantations verduriseront la zone. Un parking vélos avec contrôle d'accès sera aussi aménagé dans le prolongement de la gare pour accueillir 40 vélos et 5 vélos cargo, contre 22 au total auparavant.

Située sur la ligne ferroviaire 40, la gare de Visé relie les gares de Liège-Guillemins et Maastricht. Chaque heure, dans chaque sens, un train relie ces 2 villes en 15 min.